

LES ECOLES UIMM PREVENTION SANTE SECURITE ENVIRONNEMENT (EPSE)

CYCLE 1 : REFERENT PREVENTION S. S. E

« Personne désignée compétente en risques professionnels »



Compétences fondamentales :

- Identifier** les fondamentaux réglementaires, les outils, les acteurs de la prévention SSE
- Informier et contribuer** à la mise en œuvre des consignes et procédures à appliquer
- Proposer** des actions de prévention
- Identifier** les risques professionnels et **alerter** sur les dysfonctionnements
- Contribuer** à l'analyse des dysfonctionnements

CONTACTS

Isabelle GENTAS - Chargée de clientèle 71
75 Grande Rue Saint Cosme
71100 CHALON S/SAONE
Tél. : 03 85 42 18 14 / 03 85 42 18 21

Sylvie DEGUIN - Chargée de clientèle 21
10 rue André Bourland
21000 DIJON
Tél. : 03 80 78 79 50 / 03 80 78 75 53

Muriel NIEDERLAENDER
Responsable écoles du Management et EPSE

75 Grande Rue Saint Cosme – BP 20133
71104 CHALON SUR SAONE CEDEX

Tél. 03 85 42 18 54

PRESENTATION GENERALE

Les Ecoles UIMM : MANAGEMENT & PREVENTION SANTE SECURITE ENVIRONNEMENT

• Dans le domaine du Management :

Animateur d'équipe Niveau 1
Responsable d'équipe Niveau 2
Responsable d'unité, de service, de projet Niveau 3

• Dans le domaine de la Prévention Santé Sécurité Environnement :

Réfèrent Prévention SSE Niveau 1
Animateur Prévention SSE Niveau 2
Coordinateur Prévention SSE Niveau 3

Les + des Ecoles UIMM

- Un positionnement des stagiaires avant la formation
- Un processus adapté pour favoriser les changements de comportement et la mise en œuvre des outils
- Une pédagogie pratique et active fondée sur l'apprentissage des comportements managériaux
- Des formateurs issus du monde de l'industrie et/ou experts dans leur domaine

Selon le cycle choisi :

- La conduite d'un projet en lien avec les axes de développement de l'entreprise
- L'affectation d'un « tuteur » en entreprise
- Un suivi personnalisé tout au long de la formation par un parrain en entreprise et par un réfèrent Ecole

L'Ecole Prévention, Santé, Sécurité Environnement de l'UIMM c'est quoi ?

L'Ecole Prévention, Santé, Sécurité, Environnement de l'UIMM est un dispositif de certification de compétences attendues en entreprise composé des **3 certifications citées ci-dessus**.

UNE DEMARCHE DE LABELLISATION

Ce sont des parcours de formation certifiants et labellisés UIMM. Ils garantissent l'acquisition de capacités professionnelles conformément à un référentiel national.

Le Certificat National de Qualification Ecole EPSE est attribué par un jury de Certification qui évalue le travail et l'implication du candidat sur la base des résultats obtenus lors de l'évaluation finale.

L'appréciation est portée au regard du référentiel de capacités consultable ci-après.

CYCLE 1 : REFERENT PREVENTION S. S. E



LE REFERENTIEL

Référent Prévention SSE « Personne désignée compétente en risques professionnels »	
Les 5 Compétences clés de l'EPSSE 2.0	Compétences Fondamentales
Animer une démarche de prévention Santé Sécurité Environnement	Identifier les fondamentaux réglementaires, les outils, les acteurs de la prévention SSE
Sensibiliser et former tous les niveaux de l'organisation pour développer une culture de prévention au quotidien	Informier et contribuer à la mise en œuvre des consignes et procédures à appliquer
Contribuer à l'amélioration des conditions de travail	Proposer des actions de prévention
Identifier et évaluer les risques professionnels et environnementaux	Identifier les risques professionnels et alerter sur les dysfonctionnements
Analyser les évènements significatifs	Contribuer à l'analyse des dysfonctionnements

L'ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

Durée totale : 5 jours

Modules pédagogiques.....5 jours

La réglementation santé, sécurité au Travail.....	1 jour
L'analyse des dysfonctionnements, des incidents, des accidents..	1 jour
L'évaluation des risques professionnels et le document unique.....	1 jour
Les conditions de travail.....	1 jour
Les notions environnementales.....	1 jour

LES METHODES PEDAGOGIQUES

La pédagogie utilisée par notre équipe d'intervenants favorise la participation et l'implication des personnes.

Elle établit un lien permanent entre les thèmes dispensés, les comportements acquis, les outils développés et la réalité des participants.

Basée sur l'échange et le retour d'expérience, elle facilite l'intégration et la compréhension des « outils » du réfèrent :

- Etudes de cas (définies à partir de situations réelles d'entreprises)
- Mises en situation
- Diagnostic
- Travaux de sous-groupes
- Apports didactiques et méthodologiques

LA CERTIFICATION

Accueil et présentation des règles relatives à la certification, explications sur l'utilisation des supports.

L'évaluateur :

Il évalue les capacités professionnelles au regard du référentiel sous la forme d'un QCM.

A partir des éléments fournis par la grille d'évaluation, l'évaluateur consigne les résultats de l'évaluation à destination du jury de certification

Jury de certification :

Il délivre le certificat UIMM qui atteste que le candidat a les capacités pour tenir une fonction de « **Réfèrent Prévention SSE** » suivant les résultats du QCM, à savoir 80 % de bonnes réponses.

LES MODULES DU CYCLE 1 : REFERENT PREVENTION S.S.E.

DUREE : 5 jours

Module 1 : REGLEMENTATION SANTE, SECURITE AU TRAVAIL

Objectifs

- Situer le réfèrent Prévention SSE dans l'entreprise
- Positionner précisément sa responsabilité, ses fonctions

2 jours : Zoom sur le contenu

LA PREVENTION ET L'ENTREPRISE

Les notions de législation et de réglementation en matière de santé, sécurité au travail :

- Les enjeux de la prévention
- La hiérarchie des textes, le droit européen et national
- Les principes généraux de prévention
- Les obligations de l'employeur et des salariés
- Les formations obligatoires à la sécurité
- Les notions de responsabilités civiles et pénale
- Les registres obligatoires
- Les vérifications obligatoires

L'ORGANISATION DE LA PREVENTION

- Les missions et pouvoirs de l'inspection du travail et du service prévention des CARSAT
- Le service santé au travail

LE SERVICE PREVENTION

- Le rôle et les missions du réfèrent prévention SSE

LES DEFINITIONS DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

- L'aspect humain, économique des accidents du travail et des maladies professionnelles : fréquence et gravité des accidents, les coûts directs et indirects (notions tarification).

LE DROIT D'ALERTE ET DE RETRAIT

- La notion de danger grave et imminent
- Le droit d'alerte et de retrait

LE CHSCT

- Le fonctionnement, les moyens
- Les missions de veille, d'investigations et d'étude

LES ENTREPRISES EXTERIEURES

- Quelques définitions et le champ d'application
- Les obligations

Présentation d'un kit pratique : « mise en œuvre du plan de prévention »

Module 2 : L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LE DOCUMENT UNIQUE

Objectifs

- Développer la compréhension des risques professionnels et l'analyse des conditions de travail
- Concrétiser l'apport conceptuel par une mise en situation réelle avec enjeux de résultat

0.5 jour : Zoom sur le contenu

- Le contexte réglementaire
- L'évaluation des risques et le document unique :
 - Notions de base : danger, risque, prévention ...
 - Démarche générale : les différentes étapes et les conditions de réussite
 - Méthodologie d'évaluation
 - Rédaction du document unique
- Le document unique comme outils de prévention :
 - Elaboration et suivi d'un plan d'action
 - Communication auprès des salariés

Présentation d'une méthode d'évaluation des risques et d'un document unique

<p>Module 3 : L'ANALYSE DES DYSFONCTIONNEMENTS, DES INCIDENTS, DES ACCIDENTS</p> <p><i>Objectifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des concepts actuels d'analyse des risques • Connaître l'outil d'analyse des causes 	<p><i>0.5 jour : Zoom sur le contenu</i></p> <p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse pourquoi faire ? - Le document d'étude et la rédaction du compte-rendu de l'enquête accident <p>LA METHODE D'ANALYSE DE L'ARBRE DES CAUSES</p> <p>Présentation et acquisition de la méthode par des exercices individuels et en groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formulation des étapes - Distinction précise de la notion de fait (exercices individuels) - Nature des liens logiques entre les faits (chaîne, conjonction, disjonction, exercices par groupes)
<p>Module 4 : LES CONDITIONS DE TRAVAIL</p> <p><i>Objectifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir les notions essentielles en matière de conditions de travail 	<p><i>1 jour : Zoom sur le contenu</i></p> <p>LES NOTIONS ESSENTIELLES DES RISQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ergonomie - Bruit - Risques psychosociaux (RPS)
<p>Module 5 : LES NOTIONS ENVIRONNEMENTALES</p> <p><i>Objectifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir les notions essentielles en matière d'environnement industriel 	<p><i>1 jour : Zoom sur le contenu</i></p> <p>LES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La nomenclature - Les régimes - Les procédures <p>LA GESTION ET LE SUIVI DES DECHETS</p> <p>LE RISQUE CHIMIQUE</p>

LE PUBLIC & LES PRE-REQUIS

Ce parcours est proposé à toutes personnes identifiées dans l'entreprise pour devenir **Réfèrent Prévention SSE**. Ces salariés ont/ou auront à prendre en charge, même à temps partiel, l'animation et le suivi des questions de sécurité et d'environnement (chargé de sécurité, correspondant, infirmière du travail, préventeur...)

Les qualités requises sont :

- Le sens des relations
- La persévérance dans la transmission du message « prévention »
- La motivation réelle pour l'homme au travail et l'environnement

Chaque candidat sera reçu préalablement par le responsable du cycle pour un entretien de motivation.

LES PRINCIPALES ETAPES

En amont de la formation : Un positionnement pré-formatif, pour quoi ?

- **Mesurer** l'écart entre les objectifs à atteindre et le niveau de départ du candidat afin d'accompagner au mieux chaque participant. Définir le profil du stagiaire à l'entrée.
- **Evaluer** le niveau d'autonomie et de responsabilité du participant dans sa fonction ou future fonction
- **Diagnostiquer** ses points forts et ses axes de progrès dans ses pratiques au quotidien
- **Valider les engagements des différents partenaires :**
 - L'organisme de formation
 - L'entreprise
 - Le candidat

Pendant la formation : L'individualisation par l'accompagnement

- **Mobiliser** l'expérience des participants
- **Mettre en situation** et **favoriser** les échanges constructifs
- **Suivre la progression** du stagiaire :
 - Evaluer les acquis en formation
 - Accompagner les applications en entreprise

Validation de la formation : La certification

- Le certificat UIMM est attribué conjointement par l'UIMM nationale et territoriale après décision du jury de certification.
- Ce certificat représente la reconnaissance, par la profession et ce au niveau national, des compétences du titulaire à tenir les fonctions attendues.

LE DEROULEMENT ET LES INTERVENANTS

Les animations de formation sont dispensées par l'équipe pédagogique du POLE FORMATION BOURGOGNE 21 71 sur les sites de Dijon ou de Chalon sur Saône.

LES OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT

- **ETAPE PRELIMINAIRE**
 - Positionnement pré-formatif comportant :
 - *Un questionnaire de positionnement*
 - *Un entretien de motivation et d'engagement*
- **OFFRE DE FORMATION**
 - Cycle complet : **5 jours**

LES COUTS (nous consulter)
